

## ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SMERRA

(scrutin du 16/06/2020)

### Délibération de la commission électorale du 17/06/2020

Vu le Code de la mutualité,  
Vu les statuts de la SMERRA adoptés par l'assemblée générale du 27/04/2019,  
Vu les délibérations du conseil d'administration de la SMERRA du 11/10/2019,  
Vu le règlement électoral adopté par le conseil d'administration de la SMERRA du 27/01/2018,  
Vu les délibérations de la commission électorale de la SMERRA du 25/01/2020, du 13/03/2020 et du 17/03/2020,  
Vu le dépouillement du scrutin du 16/06/2020,

La Commission électorale de la SMERRA réunie le 17 juin 2020 proclame élus délégués à l'Assemblée générale de la SMERRA au titre de :

- Section de vote de Clermont-Ferrand  
M<sup>me</sup> Marie BAUFRETON
- Section de vote de Grenoble  
M. Edward MAILLE
- Section de vote de Lyon  
M<sup>me</sup> Elodie MARQUET
- Section de vote de Saint-Etienne  
M. Alexandre MANEVY
- Section de vote des Autres Académies  
M<sup>me</sup> Jade DELPY  
M<sup>me</sup> Sana GSOUMA  
M<sup>me</sup> Mila LASSUS  
M. Adrian STACHURSKI

*Certifié conforme*  
*Le Président de la commission électorale*  
**Xavier BOUCHET**

